

	CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2024	
	DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2024-23	
	Nature de l'acte : 4.2 - Personnels contractuels	Conseillers municipaux En exercice : 10 Présents : 08 Votants : 08

Le 25/09/2024 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 17/09/2024, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

Présents : CAMPION Yves, COURTOIS Pascal, DROMARD Jean-Marie, FOUCHER Sandrine, MAIRE Lucien, MATHIEU Christophe, MATHIEU-ZAKI Maryline, PONCET Sandrine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

Procuration :

Absents excusés : FISCHER Julie, PANSARD Frédéric

Secrétaire de séance : CAMPION Yves

02 – REVALORISATION SALARIALE D'UN AGENT CONTRACTUEL DE DROIT PUBLIC A DUREE DETERMINEE (CDD)

Monsieur CLEMENT Jean Baptiste

Monsieur le Maire rappelle aux membres que Monsieur CLEMENT a été recruté le 1^{er} juillet 2023 sur un contrat à durée déterminée de droit public établi pour une durée de deux ans (durée qui ne peut excéder trois ans, pouvant être renouvelée dans la limite d'une durée totale de six ans) sur le grade d'agent technique à l'indice brut 419, indice majoré 372.

Cet indice majoré a été revalorisé au 01/01/2024 de 5 points d'indice par décision de l'Etat passant de 372 à 377.

En date du 24 juin 2024, Monsieur CLEMENT a demandé par courrier une revalorisation salariale.

Après discussion avec les membres du conseil municipal, une augmentation de 20 points d'indice majoré a été décidée. Monsieur CLEMENT Jean Baptiste sera positionné sur le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à l'échelon 9 (indice brut 446, indice majoré 397) avec un effet rétroactif au 01/07/2024.

Cet exposé entendu,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- **DE VALIDER** la revalorisation salariale de Monsieur CLEMENT Jean Baptiste et de le positionner sur le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à l'échelon 9 (indice brut 446, indice majoré 397) avec un effet rétroactif au 01/07/2024.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat

Les signatures suivent au registre

Le Maire,



Pascal COURTOIS

Nomenclature télétransmission :

4.2 - Personnels contractuels

Mesures de publicité :

- Télétransmis le 30/09/2024
- Affichée le 30/09/2024
- Certifiée exécutoire le 30/09/2024

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Pascal Courtois", written over a horizontal line.

Pascal COURTOIS

Acte à classer

DEL2024-23

1 En préparation 2 En attente retour Préfecture 3 > AR reçu < 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-09-30T15-44-48.00 (MI255846829)

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20240925-DEL2024-23-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : REVALORISATION SALARIALE AGENT CONTRACTUEL DE DRC IT PUBLIC A DUREE DETERMINEE - MONSIEUR CLEMENT JEAN-BAPTISTE

Date de décision : 25/09/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.2. Personnel contractuel

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DEL 2024-23-Revalorisation salariale agent contractuel.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[PJ-DEL2024-23-Avenant au contrat.PDF](#) Type PJ : 40_AC - Avenant au contrat de recrutement d'agent



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 30/09/24 à 15:44

Par [COURTOIS Pascal](#)

Transmis

Date 30/09/24 à 15:44

Par [COURTOIS Pascal](#)

Accusé de réception

Date 30/09/24 à 15:51

